

## Remise à niveau GAZ

- Retrouver sa qualification GAZ et mettre en œuvre la réglementation.

**Public :** Contrôleur Technique en activité

**Pré-requis :** Être contrôleur technique



### OBJECTIFS

Action de formation de remise à niveau des contrôleurs techniques automobile conformément aux prescriptions du paragraphe C de l'annexe IV de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.

Objectifs :

- **Mettre en œuvre la réglementation applicable au contrôle des véhicules GPL et GNV.**
- **Réaliser des contre-visites et des contrôles complémentaires sur des véhicules GPL et GNV**
- **Décrire les différentes technologies de systèmes GPL et GNV**
- **Contrôler des véhicules GPL et GNV en toute sécurité**
- **Mettre en œuvre les méthodologies de contrôles**
- **Lister les défaillances associées aux différents points de contrôle**

### PUBLIC CONCERNE

Contrôleurs techniques de véhicules légers n'ayant pas respecté les conditions relatives au maintien de qualification à N-1 (point B.1 de l'annexe IV de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié).

### PLANNING DE LA FORMATION

Cette formation à distance d'un volume horaire de 2 heures doit être réalisée dans son intégralité.

### PROGRAMME DE LA FORMATION

- 1/ Contexte réglementaire= durée 20 min
  - Rappel de l'arrêté du 18 juin 1991
  - Modalités nécessaires en cas d'absence de maintien de qualification
  - Habilitation sur le RNC2

Matériel nécessaire  
Quiz
- 2/ Méthodologie de contrôle et défaillances associées aux véhicules GPL = durée 50 min
  - Identifier un véhicule GPL
  - Eléments des circuits GPL
  - Méthodologie de contrôle
  - Défaillances associées aux véhicules GPL
  - Quiz
- 3/Méthodologie de contrôle et défaillances associées aux véhicules GNC= durée 50 min
  - Identifier un véhicule GNC
  - Eléments des circuits GNC
  - Méthodologie de contrôle
  - Défaillances associées aux véhicules GNC
  - Quiz



6/ Quiz final de validation de la formation = durée 20 min  
 Evaluation des connaissances sur le GPL, GNC et la méthodologie de contrôle



### Méthodes et moyens pédagogiques

Méthode transmissive, apports théoriques illustrés par des exemples concrets.

Les temps de connexion sont suivis via la plateforme LMS (Learning Management System) d'aXept



### Modalités d'évaluation de(s) unité(s) de compétence

Contrôle de connaissances composés de 20 questions.

Une attestation de stage conforme au 4.2 du CDC 30 mentionnant notamment : l'identité du stagiaire ; les références du programme et son indice ; le libellé du programme ; la durée ; les dates de stage ; le résultat satisfaisant aux contrôles de connaissances, est remise à la fin du stage.



### Modalités d'évaluation de vos compétences

La formation sera validée aux conditions suivantes :

- Avoir réaliser les 2h de formation
- Avoir obtenu une note > ou = à 14/20 à l'évaluation de fin de stage



### Modalités d'évaluation de votre satisfaction

A la fin de votre formation, un questionnaire de satisfaction (Commercialisation, Logistique, Pédagogie...) vous sera envoyé par mail



### Sanctions visées

En cas d'échec, une seconde tentative à l'évaluation finale, en cas de nouvel échec, la formation devra être repassée



### Accessibilité

Les stagiaires en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques sont invités à nous contacter avant leur inscription afin d'étudier en amont les aménagements adéquats.

### Modalité et délai d'accès

Modalité d'accès : Information en ligne [www.axept.fr](http://www.axept.fr) ou par téléphone au 04 50 77 22 00  
 Délai d'accès : 7 jours



### Tarif appliqué

Tarif du stage : 150€ht / 180€ttc